

TULLE, le 19 Avril 2012

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SC/CL*

Arrêtés du 19 Avril 2012

N°50- Arrêté portant approbation, pour régularisation, du contrat souscrit avec La Poste pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (Montant de la dépense 791,42 € HT soit 946,54 € TTC)

N°51 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec La Poste pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (Montant de la dépense 622,43 € HT soit 744.43 € TTC)

N°52 - Arrêté portant acceptation de l'état des vacances à allouer au Magistrat de l'ordre administratif ayant présidé un conseil de discipline à la Ville de Tulle (Montant de la dépense 158,55 €)

N°53 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 761,54 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 12 septembre 2011 sur le véhicule de marque RENAULT Clio

N°54 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 610,69 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 16 janvier 2012 sur le véhicule de marque RENAULT Mégane

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.